

ARRONDISSEMENT  
DE ST JULIEN-EN-  
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français  
SIEGE : 15 avenue Emile zola  
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU

OBJET :

INTERREG V «  
PROGRAMME  
D' ACTIONS  
CONCERTE POUR LA  
TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE DU  
GRAND GENÈVE » :  
DEMANDE  
COMPLEMENTAIRE  
DE FINANCEMENT  
AU TITRE DES FONDS  
FEDER

Séance du 6 octobre 2021

L'an deux mil vingt et un, le six octobre à onze heures  
trente, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à  
Annemasse sous la présidence de Monsieur Christian  
DUPESSEY, Président,

Convocation du : 30 septembre 2021

Secrétaire de séance : Gabriel DOUBLET

Membres présents :

• Délégués titulaires :

M. Christian DUPESSEY – M. Vincent SCATTOLIN –  
M. Pierre-Jean CRASTES – M. Marin GAILLARD –  
Mme Catherine BRUN – Mme Aurélie CHARILLON – M.  
Gabriel DOUBLET – M. Jean-Claude GEORGET – Mme  
Nadine PERINET

• Délégués représentés :

Mme Chrystelle BEURRIER donne pouvoir à M Gabriel  
DOUBLET – M. Sébastien JAVOGUES donne pouvoir à  
Mme Nadine PERINET – Mme Carole VINCENT donne  
pouvoir à M. Pierre-Jean CRASTES – M. Benjamin  
VIBERT donne pouvoir à Mme Catherine BRUN

• Délégués excusés :

Mme Chrystelle BEURRIER – M. Stéphane VALLI –  
M. Sébastien JAVOGUES – Mme Carole VINCENT –  
M. Philippe MONET – M. Benjamin VIBERT –  
M. Christophe ARMINJON

N° BU2021-21

Nombre de délégués  
titulaires

en Exercice : 16

Nombre de délégués

Présents : 9

Pouvoirs : 4

## ATTRIBUTION INTERREG V « PROGRAMME D' ACTIONS CONCERTÉ POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DU GRAND GENÈVE » : DEMANDE COMPLÉMENTAIRE DE FINANCEMENT AU TITRE DES FONDS FEDER

Vu la délibération n° CS2020-04 du 21 février 2020 ;

Le projet INTERREG V France -Suisse « Programme d'Actions Concerté pour la Transition Ecologique du Grand Genève » dont le Pôle métropolitain du Genevois français est partenaire se déroule du 1<sup>er</sup> janvier 2020 au 30 avril 2023.

La démarche répond à deux objectifs. Tout d'abord donner une nouvelle orientation au projet de territoire Grand Genève en l'amenant à prendre le tournant de la transition écologique sur la base d'objectifs communs (cap). Ensuite, coordonner/renforcer les démarches et initiatives des partenaires du Grand Genève en les faisant converger au sein d'une même dynamique transfrontalière avec un plan d'actions à 5 ans comprenant la mobilité, l'aménagement du territoire, l'environnement. Les chefs de files sont le Canton de Genève pour la partie Suisse et la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour la partie française. Outre le Pôle métropolitain, le Département de l'Ain, le Département de la Haute Savoie et la Région de Nyon sont partenaires.

Les partenaires ont conçu 5 phases de projets :

- I. Coordination opérationnelle du projet (Work Package 1)
- II. Animation territoriale/ mobilisation des parties prenantes. Il s'agit de mobiliser, à travers une large concertation, les élus français et suisses du territoire, la société civile, les acteurs économiques, les universités pour coconstruire le plan d'action et développer des initiatives (Work Package 2) .
- III. Stratégie territoriale/Plan d'actions. Cette étape permettra l'engagement opérationnel des partenaires par le biais d'une signature d'une charte d'engagement et le suivi de projets pilotes. (Work Package 3)
- IV. Valorisation/Communication. Ce volet comprend des événements dans le cadre des Assises Européennes de la Transition Energétique accueillies par le Grand Genève en 2022 et plus largement sur la durée du projet (Work Package 4).
- V. Gouvernance, Gestion, Evaluation. Il s'agit de structurer les leviers d'action sur le long terme pour le Grand Genève, notamment financiers (Work Package 5).

Le Pôle métropolitain du Genevois français dispose d'un budget initial de 714 000 € se portant sur les Work Packages 2 et 4. Le budget global pour les partenaires français s'établit à 1 474 850 €.

Les travaux mis en œuvre depuis le début de l'opération font apparaître des besoins complémentaires afin de satisfaire aux livrables pour l'ensemble des partenaires, et pour le Pôle métropolitain en particulier. Il s'agit d'actions liées à la valorisation (Assises Européennes de la Transition Energétique 2022) et de déploiement des projets pilotes (développement d'une trame noire à l'échelle du Grand Genève).

Le programme INTERREG V France -Suisse fait l'objet de reliquats du fond FEDER pouvant faire l'objet de mobilisation sur les projets d'ores et déjà déposés d'ici à l'échéance de la programmation à fin 2021.

Dans ce contexte, et en plein accord avec le partenariat technique, le Pôle métropolitain souhaite solliciter des fonds FEDER complémentaires au budget initial. Cette sollicitation s'établira de la manière suivante :

L'engagement du Pôle métropolitain du Genevois français à participer au projet « Programme d'Actions Concerté pour la Transition Ecologique du Grand Genève » se portera sur un budget total estimatif de 899 000 €, dont 299 650€ (35%) en autofinancement, sur une durée de 36 mois. Des fonds FEDER seront sollicités à hauteur de 65 %, soit 584 350 €.

Les dépenses supplémentaires se répartissent de la manière suivante :

- Work package 2 :

30 000 € supplémentaire en assistance à maîtrise d'ouvrage concernant l'appui à la concertation territorialisée

- Work package 3

35 000 € supplémentaire dédié à l'acquisition de photos satellites pour le déploiement d'une trame noire dans le Grand Genève, action intégrée parmi les projets pilotes de la démarche

- Work package 4 :

155 000 € supplémentaire consacré à la valorisation du projet et de ses résultats notamment en matière digital et dans le cadre Assises Européennes de la Transition Energétique 2022

Par ailleurs, dans le cadre cette demande complémentaire liée projet Interreg V PACTE Grand Genève, l'entreprise ENEDIS a été sollicitée par le Pôle métropolitain du Genevois français à hauteur de 15'000 € afin de participer à la construction d'un stand lors de la 23<sup>e</sup> édition des Assises Européennes de la Transition Energétique (du 1<sup>er</sup> au 3 février 2022 à Genève) mettant en valeur le projet et ses livrables.

En cas de désistement de la part d'Enedis, le Pôle métropolitain s'engage à ce titre à couvrir le montant non versé en autofinancement sera en mesure de mettre en œuvre le projet et de fournir les livrables demandés dans le cadre de ce programme.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** la demande complémentaire du Pôle métropolitain du Genevois français au titre des fonds FEDER dans le cadre du projet INTERREG V France-Suisse « Programme d'Actions Concerté pour la Transition Écologique du Grand Genève » ;
- **DONNE** mandat à Monsieur le Président pour finaliser le montage de cette demande ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer l'ensemble des documents afférents à cette opération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 12/10/21

Publié ou notifié le 12/10/21

Le Président,  
Christian DUPESSEY



The seal of the Pôle Métropolitain du Genevois Français is circular. It features a central figure, likely a personification of justice or law, holding a scale and a sword. The text around the perimeter reads 'Pôle Métropolitain du Genevois Français' and 'R.F.' is visible at the bottom.